



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du commerce, de l'industrie  
et de la consommation locale

14 OCTOBRE - JOURNÉE MONDIALE DE LA NORMALISATION

***MESSAGE DE MONSIEUR KODJO ADEDZE,  
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE***

*Lomé, le 14 octobre 2021*

Le 14 octobre de chaque année, l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) célèbrent la Journée Mondiale de la Normalisation.

Instituée depuis 1970, cette journée a pour objectif principal de rendre hommage aux experts du monde entier qui déploient des efforts dans le cadre de l'élaboration des accords techniques d'application volontaire, publiés sous forme de normes. Elle est une occasion aussi de faire connaître l'importance des activités de normalisation pour l'économie mondiale et le rôle joué par celle-ci pour répondre aux besoins de tous les secteurs d'activités.

Une norme, faut-il le rappeler est un document de référence établi par consensus, d'application volontaire, apportant des solutions à des questions techniques, commerciales, sociétales répétitives dans tous les domaines socio-économiques et approuvé par un organisme reconnu.

Elle fixe globalement le niveau minimum de qualité acceptable pour les produits et services et des obligations de résultats, et se révèle essentielle pour la diffusion de meilleures pratiques tout en évitant de nouveaux obstacles techniques au commerce.

Chaque année, la célébration de la Journée Mondiale de la Normalisation se déroule autour d'un thème relatif à un domaine spécifique. Cette année, le thème retenu est : « **Les normes pour les Objectifs de Développement Durable (ODD)** ».

Par ce thème, les acteurs de la normalisation visent à positionner les normes comme outils pour agir en faveur de la réalisation des ODD et l'atteinte des cibles fixées à cet effet.

En effet, les ODD qui prévoient de remédier aux déséquilibres sociaux, de développer une économie durable et de ralentir le rythme du changement climatique, sont très ambitieux. Pour les atteindre, il faudra la coopération de nombreux partenaires publics et privés et l'utilisation de tous les outils disponibles, y compris les normes et l'évaluation de la conformité.

La bataille intense contre une pandémie mondiale persistante a révélé la nécessité absolue d'aborder les ODD de manière inclusive pour renforcer nos sociétés, les rendre plus résilientes et plus équitables. Aujourd'hui, la CEI, l'ISO et l'UIT nous demandent de se joindre à elles dans une démarche qui affirme l'importance des ODD pour mieux reconstruire notre avenir. Dans cette mission, les normes sont plus pertinentes que jamais.

Notons que l'ensemble du système de normalisation repose sur la collaboration. C'est un témoignage du pouvoir de la coopération et de la conviction que nous sommes plus forts que la somme de nos parties. En travaillant ensemble, nous nous donnons les moyens, de trouver des solutions concrètes pour faire face aux défis de la durabilité.

C'est dans cet esprit que nous nous engageons dans un voyage pluriannuel de la Journée Mondiale de la Normalisation qui présente les nombreuses façons dont les normes contribuent au succès des ODD.

A cet effet, nous faisons front commun pour œuvrer ensemble à accélérer la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies, en mettant les normes au service des ODD avec comme slogan retenu cette année une « vision commune pour un monde meilleur ».

Notre pays est fortement engagé dans la mise en œuvre des dix-sept (17) ODD avec ses cent soixante-neuf (169) cibles définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015. Ces ODD s'articulent autour de l'intégration de trois (3) dimensions du développement durable que sont : l'économie, le social et l'environnement.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, « le rapport régional, de février 2020, sur le suivi des plans nationaux de développement ou stratégies de réduction de la pauvreté axé sur les Objectifs de Développement Durable » met en exergue les efforts déployés par les Etats membres de l'Union pour leur réalisation.

Au plan africain, l'article 6 de l'annexe 6 de l'accord relatif à la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), recommande une coopération entre les Etats membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes afin de faciliter le commerce intra-africain.

Le Gouvernement, sous la très haute impulsion du Président de la République, a très tôt saisi la pertinence et l'intérêt de la normalisation dans le système qualité.

C'est pourquoi, déjà en 2009, sous les instructions très avisées du Chef de l'État, le Gouvernement a adopté la loi cadre n° 2009-016 du 12 août 2009 relative à la promotion de la qualité au Togo et ses décrets d'application en 2015, 2016 et 2019.

Au plan institutionnel, cette loi a créé la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) et les structures techniques de la qualité dont l'Agence Togolaise de Normalisation (ATN) chargée de l'élaboration des

normes, le Comité Togolais d'Agrément (COTAG), chargé des activités de certification.

La mise en œuvre de cet arsenal juridique va contribuer de manière efficiente à l'atteinte des objectifs de la vision stratégique du gouvernement Togo 2020-2025 pour une croissance inclusive projetée à 7,5 % à l'horizon 2025.

Elle permettra également à notre pays d'atteindre les Objectifs du Développement Durable.

En effet, les normes et standards internationaux constituent un aiguillon essentiel à la réalisation des différents ODD. C'est pour cette raison que les organisations internationales de normalisation ont dû adopter plusieurs normes en vue d'aider les Etats membres dans cette bataille.

A titre d'exemple, il existe : i) 340 normes pour ODD 1, ii) 528 normes pour ODD 2, iii) 2729 normes pour ODD 3, iv) 460 normes pour ODD 4, v) 175 normes pour ODD 5, et vi) 532 normes pour ODD 6, pour ne citer que ceux-là.

À l'heure actuelle, il est important de noter que le Gouvernement, sur l'orientation de Madame le Premier Ministre met tout en œuvre pour rendre totalement opérationnelles les structures de la qualité.

L'opérationnalisation complète déjà enclenchée permettra à notre pays de contribuer de manière efficiente à relever les défis majeurs notamment, la promotion de la consommation locale, l'accès des produits aux marchés internationaux tels que : la ZLECAf, l'UE, l'AGOA.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour rendre un hommage mérité au Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE** pour son leadership exceptionnel et sa vision éclairée de faire de la qualité un outil incontournable de gouvernance de notre pays dans sa quête d'émergence.

Je voudrais inviter les opérateurs économiques, les professionnelles de la qualité et la population à adhérer pleinement aux activités de cette journée et à s'approprier le contenu, dans le strict respect des mesures barrières à la pandémie de la COVID-19.

Je ne saurai terminer mes propos, sans adresser mes remerciements aux médias qui nous accompagnent toujours dans les différentes activités du département, que j'invite à faire une large diffusion de ce message.

Au nom du gouvernement, je souhaite une très bonne célébration de la Journée Mondiale de la Normalisation à toutes et à tous.

Que Dieu bénisse cette journée et le Togo, notre cher pays.